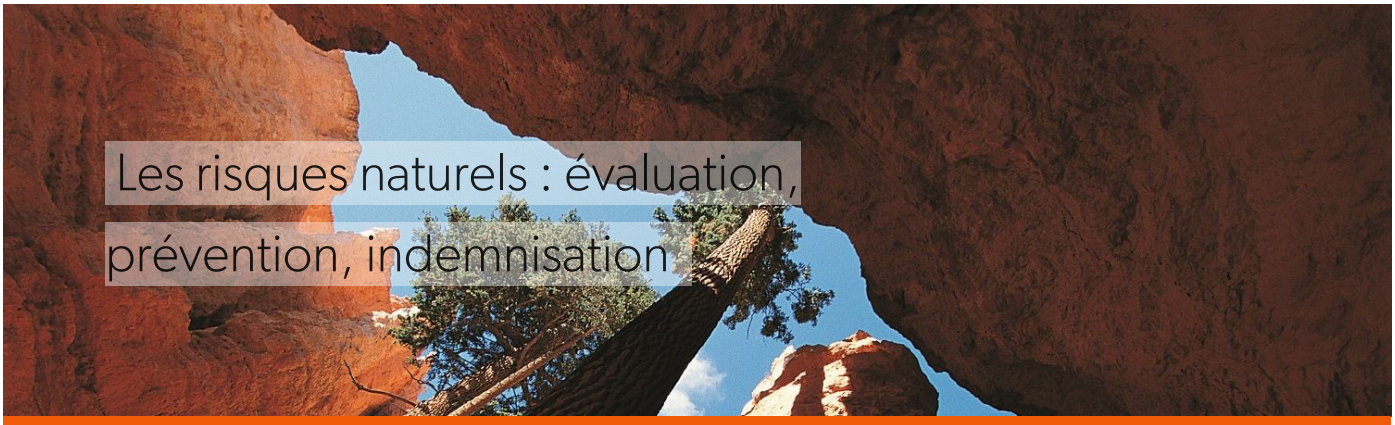


Inter (17h) Code RC01

Nouveau

Les + de cette formation

Cette formation est dédiée à la gestion des risques naturels géologiques : de l'évaluation à la prévention, en passant par l'indemnisation des dommages.

Formation en 2 modules :
- Module 1 : Les phénomènes de catastrophes naturelles expliqués par les experts du BRGM pour mieux estimer et prévenir le risque.
- Module 2 : Une meilleure connaissance du système d'indemnisation français des dommages liés aux catastrophes naturelles.

Tarif : 1750 € HT - Déjeuner inclus

Durée : 17h

Pour qui ?

Elus et agents territoriaux en charge de la gestion des risques et impliqués dans l'organisation de gestion de crise.
Assureurs.

Notre Responsable Diversité & Inclusion est à votre écoute pour toute demande d'information ou d'accompagnement visant à faciliter l'accueil et l'accès à nos formations aux personnes en situation de handicap.

Pré requis

Aucun

Objectifs de formation

Identifier les mécanismes à l'origine des phénomènes naturels géologiques et hydrométéorologiques, afin d'évaluer et de prévenir ce type de risques.
Identifier le régime français d'indemnisation des catastrophes naturelles et en définir les moyens à mettre en œuvre pour mieux gérer ces risques.

Programme détaillé

MODULE 1 : LES RISQUES NATURELS GEOLOGIQUES

Les phénomènes naturels

Définitions : susceptibilité, aléa, enjeux, vulnérabilité, risque, parades actives ou passives.
Phénomènes géologiques, hydrauliques et tellurique : généralités (Mouvements de terrain, retrait-gonflement des argiles, évolution du trait de côte, inondations par remontées de nappe, etc.)

L'aléa et l'évaluation du risque : données, méthodes et moyens

Les mécanismes à l'origine des phénomènes.
Inventaire, collecte des données descriptives et évènementielles.
Méthodologies et outils d'analyse.
Evaluation et représentation à différentes échelles de l'aléa, définition de niveaux d'aléa.
Gestion du risque.
Changement climatique.
Présentation de bases de données existantes, manipulation, consultation (GEORISQUES).

La prévention des risques naturels

Information et formation.
Outils réglementaires pour l'aménagement et l'urbanisme (PPRN…).
Parades face aux risques.
Politique et démarche de prévention.

MODULE 2 : LE SYSTEME D'INDEMNISATION FACE AUX RISQUES DE CATASTROPHE NATURELLE

Le régime CAT NAT

La réduction des risques
- Apport R&D: La modélisation/ simulation.
- Le système CATNAT: pour quels risques ?
- Lien avec la politique de réduction du risque.

Moyens pédagogiques

Exposés théoriques, présentation de cas d'étude, exercices pratiques.

Formation en partenariat avec la Caisse Centrale de Réassurance

✓Modalités d'évaluation

Mesure de la progression des acquis tout au long de la formation, à travers des activités de découverte et de questionnements, des exercices d'application.

A l'issue de la formation, une attestation de formation est délivrée à chaque participant où il est invité à déterminer ses acquis au regard des objectifs mentionnés ci-dessus

Responsable pédagogique

Nicolas ZORNETTE, chef de projet à la Direction Risques et Prévention du BRGM.

Prochaine(s) session(s)